

TRIBUNE

Monsieur Olivier VERAN
Ministre de la Santé

Ministère des Affaires Sociales et de la Santé
14, avenue Duquesne

75350 PARIS 07 SP

Montreuil, le 9 décembre 2020

Objet :

Lettre ouverte de l'encadrement et de l'encadrement supérieur hospitalier CGT au Ministre de la Santé

Monsieur le Ministre,

C'est avec stupeur et consternation que nous avons appris la décision du Conseil d'État, d'annuler le jugement du Tribunal Administratif de Paris vous enjoignant de réintégrer la CGT dans le comité de suivi du Ségur de la santé, à la suite de votre requête.

Comme vous le dites dans la presse, c'est sûrement parce que « *vous avez le souci permanent du dialogue avec les syndicats et les représentants des professionnels* » que vous avez saisi le Conseil d'État afin de faire « casser » le jugement du TA, qui relevait « *une atteinte grave et manifestement illégale à la liberté syndicale* ». Il n'était pas question pour vous de rétablir le droit syndical, qui est un droit démocratique, nous l'avons bien compris : l'important était d'exclure la CGT car elle n'est pas d'accord avec vous.

L'incohérence du Conseil d'État nous saute aux yeux. Alors qu'il avait imposé la réintégration dans le groupe de suivi d'un syndicat de médecins opposé au Ségur, en reconnaissant l'atteinte grave et manifeste à la liberté syndicale, il la refuse à la CGT, premier syndicat dans le secteur de la santé et de l'action sociale quelques semaines plus tard. Cela illustre votre façon de gérer la santé dans notre pays : entre confusion, injonctions paradoxales, impréparation et erreurs manifestes de jugement.

La situation est trop grave pour que l'on se taise. Plus de 50 000 personnes ont perdu la vie. Dans des conditions particulièrement difficiles, nous cadres, avons organisé le travail, l'accueil des patients, la continuité des soins, le management des équipes, souvent au mépris de notre santé, de nos familles et du danger. Les personnels hospitaliers ont vécu la même chose. À ce propos, permettez-nous de souligner l'exemplarité des équipes soignantes, leur courage, leur engagement sans faille malgré la fatigue, le manque de clarté de vos décisions, le manque d'équipement individuel et vos mensonges sur l'inefficacité présumée des masques.

Nous cadres, nous avons dû faire travailler des soignants dont nous savions pertinemment qu'ils étaient malades faute d'effectifs. Nous avons dû dire aux agents que les masques ne servaient à rien quand l'hôpital n'en avait plus et qu'ils étaient indispensables quand ils ont été livrés. Nous avons dû expliquer que suite au Ségur, certains seraient augmentés et d'autres non et que c'était équitable alors que tous font le travail.

C'est d'une bêtise épouvantable et aujourd'hui, ce n'est plus tolérable !

Nous avons fait face, mais à quel prix ! Malgré les applaudissements, en coulisses, les personnels n'étaient pas pour autant bien traités : le retrait puis le retour du jour de carence, la reconnaissance en maladie professionnelle des salariés touchés par la COVID uniquement accordée au cas les plus graves, morts ou comateux, n'en sont que des exemples.

Nous ne pourrions jamais les remercier à la hauteur de leur engagement. Comment vous, médecin formé à l'hôpital public, pouvez-vous considérer que les accords du Ségur sont à la hauteur de la reconnaissance qui leur est due ?

Votre mépris du dialogue social impacte durement notre façon de manager et d'être managés. Il est porteur d'un signe extrêmement négatif de votre manière de concevoir l'organisation et les relations humaines au sein des établissements de santé. Les ordres tombent et doivent être exécutés comme un couperet faisant fi de la logique clinique qui se construit toujours à plusieurs.

De notre côté, nous avons fait la preuve de notre capacité à analyser, à réagir à une crise, à revoir nos organisations de travail, à prendre des décisions rapides et cohérentes. Dans un contexte où vous nous avez lâchés, nous avons dû faire face avec nos directions aux conséquences des choix politiques pris par vos prédécesseurs, et que vous avez aggravés !

Aujourd'hui nous revendiquons une véritable place au sein des institutions sanitaires. Nous voulons participer aux stratégies mises en œuvre dans nos établissements, disposer d'un droit d'alerte, d'opposition, de refus quand ces stratégies sont mauvaises pour les agents ou pour les patients.

Nous ne voulons pas être les exécutants des basses besognes, le doigt sur la couture et le cerveau au vestiaire.

« *Se soumettre ou se démettre* », tel est le choix impossible laissé par le gouvernement. La décision du Conseil d'Etat est très claire : « Soignez et fermez-là ! »

Alors de quoi allons-nous parler ? De la couleur des blouses, du nombre de jours de repos que nous allons supprimer aux équipes ? De la meilleure façon d'expliquer aux infirmières qu'elles vont passer le réveillon de Noël à l'hôpital ? De l'état d'avancement du versement des 183 € en octobre et du solde en décembre ? Même si au départ, le ministre nous avait dit que c'était impossible avant 2021 car il fallait auparavant budgéter cette somme en passant par la loi de financement de la sécurité sociale ?

Nous dénonçons la doctrine autoritaire qui s'installe au cœur de la fonction publique hospitalière. L'état d'urgence sanitaire et les nombreuses dispositions qui l'accompagnent font reculer de façon catastrophique la démocratie. Combien de fois faudra-t-il le rappeler ?

Qui va gérer au final l'hémorragie des soignants qui vont partir des services non valorisés vers les services où le salaire est meilleur ? Qui va trinquer ? Les personnes âgées et les malades chroniques, les familles. Qui va le dénoncer ? L'information est aujourd'hui contrôlée, les lanceurs d'alertes sont muselés, les syndicats signataires aveugles et muets.

C'est pourquoi il nous faut réagir !

Nous revendiquons avec l'UFMICT-CGT le droit de nous exprimer, le droit de dénoncer les difficultés, de peser sur les orientations stratégiques, le droit de nous exprimer et d'alerter notre hiérarchie et d'exiger d'elle des réponses.

Nous refusons que l'état policier pénètre l'espace de l'hôpital public, nous refusons de mettre en place un management autoritaire fondé sur les menaces d'exclusion ou de sanctions dès lors que les agents n'obtempèrent pas.

Nous refusons de voir disparaître la dimension humaine propre au fonctionnement de nos équipes.

Nous voulons avoir les moyens de bien travailler, de traiter équitablement l'ensemble des salariés sous notre responsabilité et contrairement à vous, monsieur le Ministre, nous souhaitons par-dessus tout bannir le mensonge, la maltraitance et la manipulation de l'arsenal du prêt-à-penser managérial que vous voulez nous imposer.

Enfin, monsieur le Ministre, il n'y a pas de grands dirigeants sans grands syndicats. Tout bon manager sait que l'on ne peut s'appuyer que sur ce qui résiste, sinon on s'enfonce dans les sables mouvants...

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre mes salutations indignées au nom de tous mes collègues qui continuent à faire du mieux qu'ils-elles peuvent dans ces circonstances difficiles.

Signataires :

Laurent LAPORTE

Secrétaire général de l'Union Fédérale des Médecins, Ingénieurs, Cadres et Techniciens-CGT

Bernard FABRE, cadre CH de Fontainebleau

Cyril LABAT, cadre au CHS du Gers - Auch

Rémy SENOUILLET, cadre CH Dupuytren

Alexandre DUBIER, cadre CH de Cadillac

Marie Ange MILLOCHAU, cadre de santé CH Rambouillet

Gilles METAIS, Psychologue CH Poitiers

Isabelle PUGLIESE, AMA APHP Trousseau

Christian CAMPOS, cadre CH Sud Girond